

DEPARTEMENT

DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture  
079-217903202-20250318-6-13-03-2025-DE  
Date de télétransmission : 18/03/2025  
Date de réception préfecture : 18/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SURIN**

-----  
Séance du 13 mars 2025  
-----

Nombre de membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	10

Date de la convocation
6 mars 2025

Date d'affichage
19 mars 2025

Numéro délibération
6-13/03/2025

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

--

Et publication

Le 9 mars 2025
----------------

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 mars à 20 h 30, le conseil municipal de Surin s'est réuni à la mairie de Surin sous la présidence de Monsieur Philippe Jeannot, Maire.

Membres présents : MM. Delplancq Thierry, Mmes Raphel Hélène, Fourré Cindy, MM. Chasseau Fabrice, Weill Rémi, Riccucci Sébastien, Blanchet Bernard, Mme Dubois-Massé Annie et M. Vandé Yves

Membres absents : MM. Mozzi-Ravel Jacques (pouvoir à Delplancq Thierry), Mme Quinard Christine (pouvoir à Philippe Jeannot), M. Brun Samuel, et Mme Kilque Sylvie (pouvoir à Riccucci Sébastien)

Quorum : 8

Secrétaire : Blanchet Bernard

Objet de la délibération : **Subventions 2025 aux associations**

Le conseil municipal décide à l'unanimité par vote à main levée les subventions 20245 suivantes :

- Club du 3ème âge de Surin : 150 €
- Gymnastique Volontaire de Surin : 150 €
- ACCA Surin : 150 €
- Comité des fêtes : 150 €
- L'Egrays Club : 150 €
- Groupement de défense des cultures de Surin et Faye-sur-Ardin : 40 €
  
- Foyer coopératif du collège Léo Desavre de Champdeniers : 100 €
- Amicale des donneurs de sang de Champdeniers : 100 €

Pour copie conforme, Surin le 13 mars 2025,

Président	Secrétaire
P. Jeannot	B. Blanchet
	